

qui ont esté cy-devant decouvertes dont il verifera exactement l'étendue, longueur, largeur et épaisseur ; il appellera le nommé Dery pour l'accompagner, il a connaissance de ces minières parce qu'il a esté employé cy-devant à la recherche de ces minières.

Si le d. Dery ou quelque autre habitant avait connaissance de quelques autres minieres dans le voisinage de l'établissement de St Maurice, M. de Boisclerc s'y transporterà avec eux pour vérifier ce qui en est.

Je le prie de visiter le fourneau ; s'il est en bon estat, s'il ne menace point du costé de l'eau (?), l'estat où se trouve actuellement la forge haute et la forge basse, si elles sont en bon train, et de prendre des connaissances generales sur tout ce qui regarde l'estat présent de cet établissement. Les srs Simonnet, Cressé et Perraut l'informeront de tous les détails intéressans, et M. de Boisclerc s'en instruira par luy-même autant qu'il luy sera possible.

Il se rendra ensuite à Québec pour nous rendre... de l'exécution du présent ordre.

A quebec le 7e 7bre 1740.

HOCQUART.

La santé des ouvriers. Si les deux forges marchent. Combien de bois coupé. Combien de fourneaux dressés. La quantité de mine qui reste près des fourneaux. Il examinera l'étendue de l'espace d'où l'on a vidé jusques à présent de la mine, pour pouvoir juger de la consommation à venir (1).

(1) Les originaux de ces documents sont aux Archives Judiciaires de Québec.

---

**LETTRE DE M. HOCQUART A M. LANOULLIER DE  
BOISCLERC POUR LA VISITE DE LA RIVIERE  
DU FORT FRONTENAC**

---

A Quebec le 5 avril 1740.

Dans l'instruction Monsieur que vous et M. de Menthet devez suivre pour la visite de la rivière du fort Frontenac j'ay bien parlé de cajeux et des experiences à faire pour les descendre mais j'ay omis de marquer que si ces experiences ne réussisaient point il pourrait convenir d'envoyer les pieces l'une après l'autre à la derive en prenant des précautions pour qu'elles puissent floter c'est-à-dire en les perçant en un ou plusieurs endroits aux deux bouts qu'on remplirait de chevilles faites de bois léger bien entendu qu'il faudrait connaistre s'il se trouve des endroits propres pour rassembler toutes ces pieces en un même endroit.

Je fais partir demain matin Henry Parent et les nommés Marié pour vous accompagner dans votre voyage, il n'est pas nécessaire que je vous recommande de partir de bonne heure et d'apporter M. de Menthet et vous toute l'attention dont vous êtes capables l'un et l'autre pour l'exécution du projet.

Je suis très sincèrement Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

HOCQUART